## VILLE de



Envoyé en préfecture le 27/11/2023 Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID: 062-216203612-20231127-2023\_11\_20\_06-AI

## ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrondissement d'ARRAS

Canton de SAINT-POL/TERNOISE PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET

SIGNATURE AU 4ème ADJOINT AU MAIRE

Nous, Johann DELARCHE, Maire de la Commune de FRÉVENT,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-18 et R. 2122-10 permettant aux maires de donner, sous leur surveillance et leur responsabilité délégation de fonction et de signature aux maires-adjoints,

VU l'élection du Maire et des adjoints du 28 Octobre 2023,

**CONSIDERANT** que Monsieur Jacky LEBOUGRE a été élu 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire lors du conseil municipal du 28 Octobre 2023,

**CONSIDERANT** qu'il y est nécessaire pour le bon fonctionnement des services municipaux de donner délégation de fonction et de signature à l'intéressé,

## ARRÊTE

<u>ARTICLE 1</u>: Une délégation de fonction et de signature est donnée à **Monsieur Jacky LEBOUGRE**– 4ème adjoint au Maire dans les domaines suivants : Urbanisme, Cimetière et Travaux.

ARTICLE 2 : En cas d'empêchement, ou d'absence, cette délégation est donnée à Monsieur RAMON Tony (2ème adjoint).

<u>ARTICLE 3</u> : Cette délégation, exercée sous ma responsabilité, subsiste tant qu'elle n'est pas rapportée.

<u>ARTICLE 4</u> : L'intéressée a commencé effectivement à exercer ces fonctions déléguées le 28 octobre 2023.

<u>ARTICLE 5</u>: Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre des actes municipaux et dont ampliation sera transmise :

- Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
- Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Pol-sur-Ternoise

Signature autorisée
Jacky LEBOUGRE

Frévent le 20 Novembre 2023

Transmis à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

LE 2 7 NOV. 2023 LE MAIRE.

Johann DELARCHE